



## Leurs droits sont bafoués

### Le droit d'annoncer l'Evangile

#### ALGÉRIE

Rachid est ce qu'on appelle un évangéliste. Son don, c'est annoncer l'Evangile, mais son pays vient d'adopter une loi qui interdit toute forme d'évangélisation des musulmans (voir chapitre sur les lois). Rachid est lui-même un ancien musulman. Il s'est converti après avoir entendu prêcher l'Evangile et a rejoint une petite communauté de chrétiens qui comme lui, ont décidé de quitter l'islam. Rachid est un des chrétiens qui est le plus visé par la justice algérienne. Accusé de blasphème contre le prophète de l'islam et d'activité d'évangélisation, il a été poursuivi à trois reprises en 2007 et 2008. Il a dû fermer son cybercafé, a reçu des menaces par téléphone. Il est surveillé en permanence. Finalement, il a dû déménager avec sa femme et sa petite fille. Selon ses amis " les autorités veulent être sûres qu'il va arrêter de parler de sa foi. Mais Rachid ne veut pas se taire. Même s'il doit aller jusqu'à la prison ".

### Le droit d'entendre l'évangile

#### INDE

Le pasteur Walter Massey était agressé le 29 avril 2007 par des extrémistes hindous à Jaipur, Etat du Rajasthan. Son épouse Jyce ainsi que leur fille, âgée de 6 ans, étaient présentes quand les agresseurs ont frappé Walter à de multiples reprises, le blessant sérieusement. Supportant les coups, Walter se met à prier à haute voix. Il implore le secours de Jésus. Quand les agresseurs s'enfuient, Walter trouve la force de sortir de chez lui. Plusieurs personnes se sont arrêtées. Il en profite pour leur parler du salut en Jésus-Christ. Suite à une enquête policière, 14 suspects ont été arrêtés. Mais en avril 2008, les poursuites ont tout simplement été annulées par décision du gouvernement local. Un an après son agression, voici son témoignage :

" Je rends gloire à Dieu parce que je ne ressens pas de peur. Bien sûr, je suis toujours inquiet pour ma femme et ma fille, mais j'ai surmonté cette épreuve car Dieu ne m'a pas donné un esprit de timidité mais de puissance (2 Tim 1 : 7) et Il a transformé la situation. Plusieurs jours après l'agression, les voisins, dont la plupart sont des hindous, m'ont évité.

Mais quelques temps après, de nouveaux liens se sont créés. C'est comme si Dieu avait changé leurs sentiments envers moi. Ils ont exprimé de la compassion et combien ils étaient désolés de ne pas être venus à mon aide. J'ai commencé à leur parler de l'Evangile ! J'ai parlé à mon médecin, à celui qui tient la boutique où j'achète mes légumes, à l'ouvrier qui est venu réparer mon ventilateur... Ils ont tous exprimé de la compassion et je leur ai parlé de ma foi. Là où la porte était fermée, Dieu en a ouvert une ! Je vis pour parler de l'amour de Dieu à mon prochain "

### Le droit de se réunir avec d'autres chrétiens

#### OUZBÉKISTAN

Peu de communautés protestantes en Ouzbékistan ont obtenu un statut légal. Celles qui l'ont, sont observées de près par la police. Plusieurs pasteurs sont sous surveillance constante. Une campagne de dénigrement contre les chrétiens protestants est diffusée à la télévision et dans les journaux. La population est encouragée à opprimer les chrétiens (des photos, noms, adresses, numéros de téléphone sont diffusés dans ce but). Arrestations, passages à tabac, amendes équivalant à deux ans de salaire, attendent ceux qui se rassemblent sans autorisation légale. Pourtant, des chrétiens continuent à se retrouver. Ils changent souvent d'endroit et se réunissent dans des lieux inattendus. D'autres finissent par rejoindre une assemblée légale.

Pour avoir exercé son métier de pasteur, Dmitry Shestakov a été arrêté en janvier 2007 et condamné à 4 ans de prison pour activité religieuse illégale. Il a été transféré dans le camp de prisonnier de Navoi où les conditions de travail et de détention sont très difficiles. Sa femme et ses trois filles, dont la plus âgée a 14 ans, ont le droit de venir le visiter quelques fois dans l'année. En mars 2007, quand le verdict est tombé, Dmitry a annoncé qu'il pardonnait à tous ceux qui l'envoyaient en prison.

Salavat Serikbayev est lui aussi pasteur. Il a fait plusieurs séjours en prison en raison de son engagement envers l'Eglise. Une fois, un juge lui a dit que s'il renonçait à sa foi, il pourrait partir libre. Il a refusé. Il a été condamné en mai 2007 à deux ans de travaux forcés "pour avoir violé la procédure d'enseignement religieux". Lui et son épouse ont 5 enfants. Ils ne renoncent pas à la foi en Jésus-Christ.



## **Le droit de savoir ce que les chrétiens vivent dans le monde**

### CORÉE DU NORD

En Corée, parler de Jésus Christ c'est courir le risque d'être dénoncé et encourir la peine de mort. Sous le règne de Kum Il-Sung, l'Eglise a été écrasée, les familles chrétiennes déportées et assassinées sur trois générations. Pourtant, il existe aujourd'hui une église souterraine en Corée du Nord et l'Evangile continue d'y être annoncé. Kim s'était enfui de Corée du Nord pour échapper à la famine. Arrivé en Chine, des chrétiens lui sont venus en aide. C'est là qu'il est devenu chrétien et a suivi une formation biblique. Parfaitement au courant des risques encourus, il décide de retourner en Corée du Nord pour témoigner de Jésus, mais il est arrêté et mis en prison. Il n'a alors que 21 ans. Il a peur mais continue de se confier en Dieu et se met à prier. Petit à petit, il constate que d'autres ont l'air de prier, tout comme lui. D'autres chrétiens sont là. En raison de la malnutrition, la durée de vie d'un prisonnier ne dépasse en général pas un mois. Kim commence à souffrir de la faim, mais il voit d'autres prisonniers qui sont en plus mauvais état que lui, dont un qui est sur le point de mourir. Touché par sa détresse, il décide avec 5 autres chrétiens de jeûner et prier pendant 3 jours. Chacun donne sa ration de nourriture au moribond qui reprend des forces. Ils recommenceront plusieurs fois et sauveront des vies. Certains, éberlués par leur compassion, trouvent le salut.

### **Le droit de posséder une bible**

### IRAQ

Ce matin là, une lettre est clouée à la porte d'entrée. Inquiet, Yussuf l'ouvre et la lit. Soucieux, il arpente pendant quelques minutes la maison dans laquelle il est né, puis se dirige vers sa femme d'un pas décidé :

" Nous avons 24 heures pour quitter la maison sinon ils vont tout faire exploser ". Muna, son épouse commence à faire les bagages. Elle doit faire le tri entre les affaires qu'elle prend et celles qu'elle devra laisser. Les choix sont difficiles à faire, et Manal et Kahlan, leurs deux filles, ne lui facilitent pas la tâche. Soudain, Manal se met à pleurer en criant. Yussuf se précipite. Il trouve sa femme démunie et sa fille paniquée : " Papa, je veux emporter ma bible avec moi. Je laisse tous mes jouets et mes vêtements à la maison, mais pas ma bible ! C'est la parole de Dieu avec des images et je la lis même à maman. Pourquoi je ne peux pas l'emporter ? En plus c'est un cadeau de nos amis ! " Yussuf ne sait pas quoi faire. Voyager avec une bible sur soi est extrêmement dangereux dans ce pays, même si c'est une bible pour enfants. Les musulmans eux peuvent se promener avec un coran en main, mais si des chrétiens sont pris avec une bible...le pire peut arriver. Mais sa fille y tient tellement. Yussuf accepte finalement : " D'accord Manal. Tu peux prendre cette bible, mais quand tu la mettras dans ta valise, prie pour que Dieu la protège et nous

protège, surtout quand il y aura des contrôles sur la route. Notre voyage devient de plus en plus un chemin de foi ".

### **Le droit d'être soutenu par les autres chrétiens**

### INDONÉSIE

Ces dix dernières années, les fermetures d'églises sont de plus en plus nombreuses en Indonésie. Les attaques contre les édifices et les membres des assemblées ne sont pas rares (en moyenne 66 par an).

Les chrétiens sont souvent pauvres et peu au courant de leurs droits. Lorsque nous les aidons à faire valoir ces droits, inscrits dans la Constitution, cela peut mettre un frein à la persécution et permet de briser le cercle de la violence.

Cinq assaillants avaient dévasté l'église baptiste du pasteur Bedali Hulu. Il s'est rendu au commissariat de police et a déposé une plainte. Mais six mois plus tard, aucune suite n'avait encore été donnée. A chaque fois qu'il venait aux nouvelles, la réponse était toujours la même : "Nous nous en occupons. Cela prend du temps. Soyez patient".

Ce n'est que bien plus tard qu'il découvrit que la police avait perdu sa plainte. Persévérant dans sa démarche, il a déposé une autre plainte. Pendant des mois, le pasteur a cherché quelqu'un qui l'aiderait à poursuivre cette affaire : avocats, législateur, association locale interconfessionnelle... Tous se détournèrent.

Puis un jour, la situation s'est soudainement aggravée quand les membres d'un groupe islamiste interdirent à l'assemblée baptiste de se réunir. Le pasteur Bedali Hulu fut menacé. On lui laissa le choix : soit il retirait sa plainte, soit les chrétiens de l'assemblée seraient attaqués. Le pasteur était découragé, sur le point de tout laisser tomber.

Le 28 mai 2008, un équipier de Portes Ouvertes accompagné d'un avocat se rend chez le pasteur. Ils le conseillent et l'encouragent à aller au bout de ses démarches légales.

Le pasteur dépose alors une seconde plainte à la police concernant les menaces reçues.

Une négociation est ensuite engagée avec un leader islamiste. Une solution est trouvée sans que le pasteur ne retire sa plainte.

Le 8 juin 2008, l'assemblée pouvaient se réunir dans une maison. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Elles n'ont pas été agressées.

Les menaces ont cessé. Les deux plaintes ont suivi leur cours. A chaque démarche, le pasteur était conseillé par l'avocat, ce qui lui a permis d'aller jusqu'au bout de ces formalités. Au lieu d'être détruite, l'assemblée en a été fortifiée.